

# Service Social Scolaire :

## Mme TELLE Marie-Hélène

### Je vous reçois au lycée Frantz Fanon:

#### Uniquement sur rendez-vous

- le lundi de 8H à 9H30

- le mardi et le jeudi de 08H à 11H30

#### Prise de RDV par votre enfant par le biais du cahier de R-V mis à disposition à la vie scolaire

- OU par téléphone au 0596 58 21 96 / 0696 29 72 47  
par mail : Marie-Helene.Telle@ac-martinique.fr

Le service social en faveur des élèves est un service social de l'Education nationale.

### LES MISSIONS :

Apporter écoute, conseils et soutien aux élèves, pour favoriser leur insertion, leur réussite individuelle et sociale.

Technicien de la Relation d'aide, le service social en faveur des élèves c'est :

Un espace confidentiel de parole et d'expression pour toutes les préoccupations au niveau scolaire, personnel, familial, d'accès aux droits.....

Un lieu ressource pour :

- s'informer

- être conseillé

- être orienté

- être protégé.

L'intervention de l'assistante de service social, c'est :

Des rencontres individuelles, à la demande de l'élève , des équipes éducatives, des parents et/ou d'autres personnes qualifiées

Des relations avec les services sociaux, éducatifs, ou de justices à l'extérieur de l'établissement.

Des actions collectives : animations auprès de groupes d'élèves pour informer, prévenir et traiter les situations liées aux problématiques de l'adolescence.

Tenu au secret professionnel, l'assistante de service social est garante de la confidentialité des entretiens.

### LES AIDES FINANCIÈRES :

- Il est possible de solliciter dans le cadre du Fonds Social Lycéen une aide ponctuelle pour les frais liés à la scolarité.

L'élève ou son représentant légal peut retirer le dossier de fonds social au bureau de la vie scolaire ou auprès de l'assistante sociale.

Ce dossier dûment complété et accompagné des justificatifs demandés sera rapporté au service social ou déposé sous pli cacheté au secrétariat du proviseur.

- Bourses des lycées.

Cette demande est à faire au cours du deuxième trimestre de l'année de 3em, **sauf** si des changements importants sont intervenus après la campagne de bourse.

Personnel itinérant l'assistante sociale est amenée à se déplacer à l'extérieur du Lycée (Réunions, partenariats divers,..).